

S.I.P.E.A.F.

(Syndicat Intercommunal pour l'Ecole Alain-Fournier)
Adresse adm. : 3 Chemin du Four à Chaux
95270 LE PLESSIS LUZARCHES – Tél. 01 34 09 95 29
sipeaf@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL SYNDICAL DU JEUDI 30 MARS 2017

Date de convocation : 27/03/2017
Convocations affichées le 27/03/2017
Nombre de conseillers en exercice : 8
Nombre de conseillers présents : 8
Nombre de conseillers votants : 8

L'an deux mille dix-sept, le trente mars à vingt heures, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, dans le réfectoire de l'Ecole Alain-Fournier, sous la présidence de Madame HOLLINGER.

Etaient présents : Messieurs RINCHEVAL, MAUGAN, MELIN, OUVRARD et PRUVOT Mesdames HOLLINGER, NGUYEN et VERNIER formant la totalité des membres en exercice.

Secrétaire : M. HOLLINGER

ORDRE DU JOUR

- Elections du Président et des Vice-Présidents,
- Indemnités du président.
- Questions et informations diverses.

N° 359 – ELECTIONS DU PRESIDENT ET DES VISE PRESIDENT DU SIPEAF

Le président Monsieur Alain RINCHEVAL présente sa démission à ce jour, du poste de la présidence de Syndicat Intercommunal.

La charge de travail devenant trop importante. Monsieur RINCHEVAL reste délégué de Bellefontaine et membre du conseil syndical.

Le conseil syndical enregistre la démission de Monsieur Alain RINCHVAL.

L'ensemble du conseil Syndical remercie Monsieur Alain RINCHVAL pour le travail qui a fait depuis deux mandats.

Le conseil Syndical décide de procéder à l'élection du Président. Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

- Monsieur MELIN, 6 voix pour, 1 abstention, 1 contre.

M. MELIN Alain ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président.

Le conseil procède ensuite à l'élection des vice-Présidents dont les résultats sont les suivants :

- 1^{er} vice président : M. MAUGAN Gilbert,
- 2^{ème} vice président : Mme NGUYEN Thi
- 3^{ème} vice président : M. RINCHEVAL

Madame NGUYEN Thi, Messieurs MAUGAN Gilbert et RINCHEVAL Alain ayant obtenu la totalité absolue, ont été proclamés Vice-Présidents.

Election du président Votes : 8 Contre 1 abstention 1 Pour 6
--

Madame HOLLINGER demande de préciser « Je ne vote pas contre la personne de Mr MELIN, mais contre son orientation, sur une démolition de notre école actuelle et sur une reconstruction, qui est d'un coût démesuré pour les finances de notre petit village de Jagny-sous-Bois. Ce qui engendrerait un engagement financier sur les 25 ou 30 années à venir pour les administrés. Je précise que je suis pour une réhabilitation de l'école actuelle, afin de se conformer à l'accessibilité et par une construction modulaire, qui abriterait la cantine et des toilettes adaptées à nos enfants. Outre cette raison financière, je ne suis pas convaincue que l'enseignement sera dispensé de la même manière que durant ces 50 dernières années. »

N° 360 – INDEMNITE DU PRESIDENT

Suite à l'élection du nouveau de président

Le conseil syndical après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité ces changements.

Par conséquent, M. MELIN ALAIN, président du syndicat percevra jusqu'à la fin de son mandat, une indemnité mensuelle égale à 7.50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Indemnité du président Votes : 8 Contre 0 abstention 0 Pour 8

Questions diverses

La Séance se termine à 21h25.